

FICHE DE CANDIDATURE 2024

Vous êtes musicien chanteur, en solo, duo ou en groupe... et vous souhaitez vous produire devant un public ?

La ville de La Valette du Var vous en donne l'opportunité le Vendredi 21 juin lors de la fête de la Musique.

Nous rappelons que cette prestation n'est pas rémunérée.

Le candidat doit être autonome, un branchement électrique sera fourni par la ville.

Les mineurs doivent fournir une autorisation des parents ou du responsable légal.

Nom du groupe, de la formation ou du DJ :



Nom, prénom du responsable :

 Adresse :

Code postal : Ville :

 :  :

 :

Site internet,  ,  (joindre les liens) :

Nombre de musiciens :

Détail des instruments :

Genre musical dominant :

Disponibilité : 18h/19h 19h/20h 20h/21h 21h/22h 22h/23h

Durée de la prestation (à titre indicatif) :

NB : Merci de joindre une fiche technique en annexe.

Date et signature :

A retourner avant le 5 avril 2024 (accompagné de la charte) par courriel à :

eec@lavalette83.fr ou par courrier

Mairie de La Valette du Var

Service Fêtes Cérémonies et Vie Associative

Place Général de Gaulle

83160 LA Valette du Var

Renseignements au 06 07 30 65 52 / 06 07 30 65 50

La programmation finale étant communiqué aux candidats par voie électronique uniquement, il est impératif que l'adresse email communiquée ci-dessus soit totalement lisible, et en fonction jusqu'au 21 juin. **Les bulletins illisibles ou incomplet seront irrecevables.**